

Pôle 3E

4 avril 2019

Compte-Rendu



4 avril 2019



Notre liminaire

«7 mois jour pour jour après la brutale décision idéologique et sans aucune concertation préalable de B. Le Maire de supprimer 75 % des (417) postes des pôles 3E des DIRECCTE, est présenté l'état d'avancement de votre réforme en matière d'implantation des services économiques régionaux en cours.

Est également inscrit à l'ordre du jour de ce groupe de travail une nouvelle mouture du projet d'accord susceptible d'amortir l'impact de votre réforme.

Si nous étions, à **Solidaires Finances**, pour les plans de sauvegarde de l'emploi, nous pourrions potentiellement saluer certaines propositions de mesure d'accompagnement de ce projet d'accord.

Avant de le parcourir, article par article, il conviendrait d'une manière générale de préciser comment vont être financés les dispositions de cet accord, souhaitant qu'elles n'obèrent pas le budget de l'action sociale notamment.

S'agissant du prêt bonifié, il conviendra également de définir les modalités et critères que vous comptez mettre en œuvre pour y prétendre, avec quel volume, quel taux préférentiel et quelle convention auprès des établissements bancaires.

Solidaires Finances s'interroge aussi sur l'ajout des agents du ministère chargé des affaires sociales dans cet accord MEFs.

Enfin, nous tenons à vous faire part du sentiment des agents qui ont reçu dernièrement, comme cela leur avait été indiqué « sobrement » et « courageusement », par téléphone, la « lettre de mission » ainsi intitulée.

Cette lettre de limogeage représente un véritable double coup de poignard dans le dos. Les agent.e.s résumant la portée de cette missive, à juste titre, de la manière suivante :

- En premier lieu et en dépit de vos qualités et de votre engagement votre profil ne correspond pas aux attendus du service économique régional (SER).
- En second lieu, vous devez rechercher un poste et en attendant vous devez poursuivre le suivi des dossiers tourisme jusqu'à transfert de la mission.

En dehors du peu d'amabilité, de la rédaction sèche et de l'absence de formule de politesse, les agent.e.s sont littéralement anéanties et s'émeuvent, de surcroît, que ce ne soit pas l'administration qui leur propose un nouveau poste en relation avec leur compétence, formation et implantation géographique.

Voilà ce que les agents auraient pu vous exprimer lors du CTM du 25 mars dernier, même en l'absence de la DGE, au même titre que les différents experts de **Solidaires Finances** mais aucun d'eux, d'elles, n'a trouvé la force pour tenter de traduire leur écœurement, voire leur dégoût.»

Préférez-vous une vraie tristesse ou une fausse joie ?

C'est en substance ce que la Secrétaire Générale des MEFs a globalement répondu aux propositions formulés par les organisations syndicales notamment dans le second et dernier groupe de travail de Bercy du 28 novembre 2018 sur les mesures d'accompagnement des agents du pôle 3e des DIRECCTE.

Ce groupe de travail du 4 avril 2019 gardera une saveur particulière. **De l'espoir entretenu, après la désastreuse annonce du 4 septembre 2018 de supprimer 310 équivalents temps plein, est passé le temps du désespoir chaque fois que l'administration indique que le ministre ne souhaite pas accorder tel et tel point de compensation à sa décision idéologique.**

Le sentiment du « tout ça pour ça » ne présage rien de bon pour les restructurations en cours et en projet.

Ce groupe de travail a aussi été l'occasion de faire part d'un communiqué de soutien à nos camarades de la Douane, contre qui l'exécutif envoie la police pour les empêcher de procéder à leurs missions douanières et aux 40 agent.e.s des finances publiques qui ont été convoqués nominativement au tribunal administratif de Toulouse le 3 avril pour avoir manifesté.

Non seulement les réunions de travail sont extrêmement espacées, ce qui a le dont de nourrir l'anxiété ambiante des agent.e.s qui, de vous à nous, est déjà suffisamment tendue pour que nous n'ayons pas à gérer un nouveau document de travail transmis la veille et qui est pour l'instance de la semaine suivante.

Vous pourriez peut-être dire que nous ne sommes jamais satisfaits. Mais la ficelle est trop grosse. Rien pendant des mois, puis une concentration de rencontres avec des données difficilement vérifiables sur 2 semaines consécutives entre les différentes instances des ministères économiques et financiers et celles du ministère des affaires sociales.

Pour palier à cette confusion prévisible et organisée, **Solidaires Finances** avait demandé la tenue d'instances conjointes réglementaires qui n'ont pas reçu l'assentiment de l'administration ni de certains représentants craignant probablement une répercussion électorale. Les élections professionnelles se sont relativement bien passées, comme quoi il faut toujours faire sans faux semblant en matière de dialogue social aussi.

La leçon ne semble pas tout à fait assimilée. Les mêmes qui ont cru au grand soir réitèrent en procédant à de l'anti jeu. Leurs interventions et demandes visent parfois des restrictions pour les agents déjà malmenés, en prodiguant, par exemple, des limitations dans le temps pour le suivi des agents par les MEFs post réforme ou qui servent de faire valoir syndical en essayant de briller parce qu'ils auront probablement apposé leur signature sur un accord qui atténue de manière très marginale la vie professionnelle et personnelle de cette première charrette de 300 agents privés de mission.

■ La création du service économique régional (SER), même en y ajoutant un second E, pour « état », n'attire pas spontanément les candidatures parmi les agent.e.s techniques et administratifs de la DGE, de la DG Trésor et du ministère du Travail. La pérennité de ce service qui vient pourtant de naître ne semble pas porteur d'un grand avenir. A quoi viendrait s'ajouter la difficulté de faire valoir le droit de remords qui pourtant fut applicable même pour les collègues qui ont pris un poste au sein des sociétés privées, 6 mois après avoir poursuivi l'activité de contrôle des véhicules poids lourds.

■ **La part fonctionnelle de la prime de restructuration (PRS), elle, peut espérer être maintenue, voire abondée.** Une somme de 1000, 1500 ou 2000 €, fonction de la durée de la formation professionnelle nécessaire, entre 5, 10 ou plus de 10 jours, pour une affectation dans un domaine fonctionnel différent que celui préalablement exercé.

■ **L'IMT ne sera pas revalorisée.**

Le ministre a été formel sur ce point et la Secrétaire Général aussi, c'est non !

Au mieux, une mesure dérogatoire pourrait être envisagée : elle permettrait de conserver le bénéfice de l'IMT dans le calcul des droits à pension, mais rien n'est encore arrêté.

■ **Solidaires Finances** avait également proposé l'application de l'ancien dispositif de la **Cessation Progressive d'Activité**. Là-aussi, le ministre y a opposé une fin de non-recevoir.

■ Pour que les agents à reclasser puissent s'insérer sur des postes vacants, les directions des MEFs doivent reconnaître le caractère prioritaire des agents des pôles 3e. **La question du reclassement des personnes en situation de handicap doit également permettre un reclassement prioritaire.**

A l'issue de cette séance, la secrétaire générale des MEFs a pressé les syndicats afin d'avoir un engagement formel sur l'accord d'accompagnement des agents des pôles 3E.

A son grand désespoir, personne n'a souhaité donner de réponse à ce stade, **Solidaires Finances** ayant répondu qu'elle consulterait d'abord ses militants, ses adhérents pour répondre à cette question cruciale.

Rappelons également que **Solidaires s'est opposée à cette restructuration depuis l'annonce faite par le Ministre, même si beaucoup de temps et d'énergie y ont été consacrés.**

Solidaires Finances a pour vocation de représenter et de défendre les intérêts collectifs et individuels des agent.e.s, celui des missions de service public et de l'intérêt général. Or cet accord bafoue ces tous ces principes.

Un sursaut doit avoir lieu pour recouvrer un équilibre et faire reculer le rouleau compresseur politique qui n'entend pas ce que nous lui répétons dans les instances, dans nos écrits et qui fait échos à ce qui est repris par la rue.

Le président de la République, l'exécutif et les marcheurs dans les chambres parlementaires ne comprennent que ce que crie la rue. C'est un constat largement partagé. Faut-il sagement attendre de recevoir une lettre de limogeage pour ouvrir les yeux ?

